

4. Le travail comme enjeu des rapports sociaux (de sexe)

Elsa Galerand et Danièle Kergoat

À lire une certaine littérature, on a parfois l'impression que le travail n'est plus central pour comprendre le genre, ou, plus exactement, que la réflexion sur le sexe du travail a été épuisée et qu'il s'agit d'un objet dépassé, tant, durant les premières décennies du féminisme de la deuxième vague, le sujet a été traité, débattu, ressassé... Tout aurait été déjà dit et il serait désormais souhaitable de thématiser le genre autrement – en dehors des références au travail et à l'exploitation.

Certes, les travaux ont été nombreux. Et fructueux. Pour autant, peut-on actuellement faire l'économie d'une réflexion sur le travail alors même que ses modalités ont changé et changent constamment sous le poids des politiques néolibérales et des réorganisations de l'activité de production auxquelles nous assistons dans le contexte de la mondialisation [Falquet *et al.*, 2010] ?

Nous faisons l'hypothèse, quant à nous, qu'à moins de s'inscrire dans l'idéologie de « la fin de l'histoire », il est évident que les rapports sociaux (parmi lesquels ceux de sexe) évoluent, se reconfigurent et que, pour saisir cette évolution, le travail est central.

Aussi, il nous semble que la division sexuelle du travail comme forme spécifique de division sociale du travail est incontournable pour comprendre la dynamique des rapports sociaux et leurs transformations. Plus précisément, et c'est ce que nous tenterons d'explicitier ici, nous accordons au travail et à ses divisions, le statut d'enjeu des rapports sociaux.

Mais d'abord, qu'entendons-nous par « travail » sous le concept de division sexuelle du travail ?

Vers une définition extensive du travail

Ce fut un paradigme fondateur du féminisme des années 1970-1980 que d'affirmer que le concept de travail recouvre non seulement toutes les formes du travail professionnel – salarié, non salarié, formel et informel, etc. – mais également l'autre

travail réalisé gratuitement dans la sphère dite privée – tâches ménagères, travail d'entretien physique des membres de la famille, de *care* ou de santé, maintien du réseau amical et familial, production d'enfants.

Parmi les théorisations de cet autre travail, longtemps présumé sans valeur, les analyses proposées par les féministes matérialistes se sont révélées décisives. En démontrant que le travail domestique gratuit, exclu du marché, entrainait pleinement dans la catégorie du travail exploité en lui-même et pour lui-même, que la figure du travailleur « libre de vendre sa force de travail » n'était pas la seule figure exploitée dans nos sociétés, les théorisations du mode de production domestique [Delphy, 1970] et du sexage [Guillaumin, 1978] ont induit un véritable retournement de pensée. Avec elles, la définition classique du travail, rabattue sur le seul travail salarié, se révélait d'une insuffisance criante au regard de l'énorme quantité de travail domestique qu'elle laissait échapper. Plus on interrogeait ce travail, ses répartitions sexuées, le mode d'appropriation spécifique dont il faisait l'objet, la relation de service et la « disponibilité permanente » qu'il impliquait [Chabaud-Rychter, Fougeyrollas-Schwebel et Sonthonnax, 1985], plus il apparaissait que les contours de la « division sociale du travail », jusque-là pensée autour du prétendu seul travail productif méritant salaire devaient être révisés, étendus à l'ensemble du travail socialement fourni, quelles qu'en soient ses formes.

C'est précisément dans cette perspective que la problématique de la division sexuelle du travail a été forgée. Elle répondait à une double nécessité : d'une part, celle d'intégrer le travail ménager non salarié dans la définition du travail ; d'autre part, celle d'expliquer sociologiquement les rapports dissymétriques des hommes et des femmes au travail domestique et salarié. Cette approche matérialiste conduisait à donner aux différences observées (en termes de salaires, de qualifications, de temps travaillé, de secteurs d'emploi, d'assignation prioritaire à l'une ou l'autre sphère, à l'un ou l'autre travail...) non plus le statut de simples inégalités quantitatives mais celui d'inégalités structurelles résultant d'une division sociale donc politique et non « naturelle » du travail. Ainsi dénaturalisée, la division sexuelle du travail pouvait être historicisée et prendre le statut d'enjeu politique des rapports sociaux de sexe, ces derniers étant définis comme des rapports de forces entre groupes (classes sociales,

classes de sexe...) aux intérêts antagoniques [Kergoat, 2012]. La division sexuelle du travail permettait, par ailleurs, de faire apparaître la fonctionnalité (pour les dominants) du déni que les femmes soient productrices de richesses économiques. C'est que cela permet, à bas bruit, de les reléguer dans un statut de citoyennes de seconde zone et, puisqu'elles sont assignées à la sphère du privé, de ne reconnaître pour seule « valeur » de leur travail reproductif que celle de son utilité sociale.

La transversalité de la division sexuelle du travail

Le travail dont il est question sous le concept de division sexuelle du travail est donc producteur de valeur et constitue l'enjeu d'un rapport d'exploitation et de dépossession. Une telle assertion s'inscrit dans la lignée des pistes ouvertes par les théorisations du sexage et du mode de production domestique. Cependant, l'idée d'une discontinuité entre travail domestique et travail salarié y restait encore présente. En revanche, la problématique de la division sexuelle du travail prend à revers les dichotomies « privé/public », « travail/famille », « production/reproduction » pour tenter de penser l'ensemble du rapport dissymétrique que les hommes et les femmes entretiennent au travail. D'autant que, et il s'agit de l'un des acquis des recherches anthropologiques, [Edholm, Harris et Young, 1982], la séparation des espaces de production ainsi que les oppositions privé/public, production/reproduction, travail domestique/travail salarié sont elles-mêmes des constructions qui renvoient à une configuration particulière des rapports sociaux de production. Ces séparations sont des produits historiques, on ne peut donc pas en partir, sous peine de les réifier.

Ainsi, le concept de division sexuelle du travail est un concept transversal en ce qu'il implique un raisonnement sur l'ensemble du travail socialement effectué. Au fil des années, il s'est d'ailleurs enrichi de la division du travail dans la production d'enfants [Tabet, 1985], de la division sexuelle du marché du travail [Maruani, 2000] et de celle du travail militant [Dunezat, 2009]. Il recouvre donc un rapport de production et d'exploitation en lui-même, qui n'est pas cantonné dans une sphère d'activité mais qui participe au contraire à organiser toute la société, l'ensemble du travail social.

Finalement, le concept de division sexuelle du travail, au sens où nous l'employons,

veut désigner l'ensemble du rapport social d'exploitation qui conduit non seulement à l'appropriation du travail, observable dans le cadre de la famille et du mariage, mais aussi à l'exploitation particulière que subit la force de travail féminine sur le marché du travail.

Ces deux modalités d'appropriation du travail féminin constituent deux faces de la division sexuelle du travail et forment un tout cohérent. Concrètement, cela signifie que les femmes ne sont pas exploitées suivant le mode de production domestique ou le sexage dans la sphère familiale et suivant le mode d'exploitation capitaliste dans la sphère dite productive. Au contraire, les rapports sociaux de sexe ne s'arrêtent pas à la porte du foyer, ils organisent aussi le marché du travail. En d'autres termes, le capitalisme n'est pas seul à expliquer ce qui se passe à l'usine, pas plus que le patriarcat n'épuise ce qui se passe dans la famille. Les rapports sociaux de sexe et de classe, auxquels il faut ajouter les rapports sociaux de « race » (blancs *versus* groupes racisés), sont coextensifs ; ils organisent ensemble toutes les sphères d'activité et, ce faisant, ils se modulent les uns les autres, se recomposent et se réorganisent mutuellement et réciproquement [Kergoat, 2009]. Pour le dire autrement, les différentes formes de division du travail sont indissociables dans la réalité, chacune d'elles contribue à (re)configurer les autres et cette dynamique complexe est au cœur des transformations du travail [Galerand, 2009].

Le travail comme enjeu des rapports sociaux

Si une division du travail est observable dans toutes les sociétés connues et tout au long de l'histoire, ses modalités concrètes montrent de très fortes variations spatio-temporelles.

Il en va ainsi pour le travail salarié : les distinctions entre « travail masculin » et « travail féminin » sont des construits sociaux qui évoluent au fil du temps et des sociétés à la faveur des luttes entre groupes et entre classes [Milkman, 1987 ; Dawns, 2002]. Contrairement à ce qui est cru trop souvent, le travail domestique est lui aussi périodisable : ses formes actuelles sont étroitement liées aux sociétés salariales [Fougeyrollas-Schwebel, 1998] et à l'apparition ou à l'évolution de celles-ci [Talahite-Hakiki, 1981]. De surcroît, ces formes sont plurielles : ainsi, la notion de travail

domestique telle qu'elle avait été pensée dans les années 1970-1980, à partir de sa gratuité et de l'expérience des femmes blanches petites-bourgeoises, fut remise en question par le *Black Feminism* [Davis, 1983 ; Collins, 1990]. Non pas pour contester son existence mais au contraire pour montrer que, tout comme pour le travail professionnel, les modalités du travail domestique varient si l'on prend en considération l'expérience des femmes noires (étatsuniennes) qui souvent doivent exercer simultanément « leur » travail domestique et celui d'une ou d'autres femmes, cette fois dans un cadre professionnel.

Dans la même perspective, Evelyn Nakano Glenn [2009] met en évidence l'insuffisance des analyses centrées sur « le » genre du travail domestique : en occultant son caractère racisé, ces analyses laissent croire en l'existence d'une expérience féminine universelle a-racisée du travail. Elle montre enfin comment les divisions raciales et sexuelles du travail se sont soutenues et simultanément réorganisées avec l'industrialisation et l'institutionnalisation du travail reproductif aux États-Unis.

Ainsi, le travail domestique – tout comme le travail salarié – apparaît comme une réalité complexe qu'il s'agit de déconstruire pour montrer la malléabilité de ses formes, sa complexité, le fait qu'il soit travaillé par les différents rapports sociaux.

Plus récemment, sous la thématique du *care*, de la mondialisation et des redistributions spatio-temporelles du travail à l'échelle mondiale, de nombreuses recherches ont montré combien le travail qui consiste à prendre soin des autres est classé et racisé tout en demeurant très fortement sexué [Scrinzi, 2000 ; Parrenas, 2000 ; Hoschschild, 2004].

Il convient d'ailleurs de souligner le déplacement de perspective qu'implique le fait de prendre au sérieux et de mettre au cœur de l'analyse ce travail auquel les femmes précarisées et racisées sont prioritairement assignées. En effet, la compréhension des ressorts de la mondialisation ne passe plus par l'observation des acteurs communément présentés comme centraux dans ce processus (le P-DG ou le trader) mais par l'attention portée au travail de la nounou, de l'auxiliaire de vie, du garde du corps, de l'agent de nettoyage, sans lesquels ni l'accumulation du capital ni sa circulation à l'échelle mondiale ne seraient possibles [Sassen, 2010].

Ce déplacement du regard et de l'analyse s'inscrit donc bien dans la continuation du féminisme matérialiste. Là encore, il ne s'agit pas d'opérer une addition (le travail de *care* venant s'ajouter aux autres formes de travail) mais de poursuivre l'implosion du concept de travail impulsée dans les précédentes décennies en vue de le repenser [Hooks, 2000]. De ce point de vue, « cette perspective du *care* représente une étape supplémentaire dans la contestation féministe de la civilisation du travail » [Molinier, 2013]. Elle permet par ailleurs d'intégrer pleinement le plan des émotions [Soarès, 2002] et celui de la subjectivité en montrant à quel point ceux-ci sont mobilisés par le travail. Comme l'écrit Christophe Dejours, « travailler, ce n'est pas seulement transformer le monde, c'est aussi se transformer soi-même, se produire soi-même » [1998].

Finalement, le concept de travail à partir duquel nous proposons de raisonner inclut l'ensemble des activités humaines de « production du vivre en société » [Godelier, 1984 ; Hirata et Zarifian, 2000]. Le travail, et nous en revenons ici aux prémisses du matérialisme, c'est l'activité des individu-e-s réel-le-s qui, en produisant leurs propres moyens d'existence, produisent aussi ce qu'ils et elles sont et nouent des rapports déterminés de production. La prise en compte de cette activité devient alors essentielle pour comprendre l'organisation de nos sociétés en classes, soit les processus par lesquels se produisent, se reproduisent ou se recomposent des groupes séparés et hiérarchisés. Les rapports sociaux qui produisent ces groupes, notamment les classes de sexe, trouvent nécessairement une partie de leur explication dans la distribution du travail au sens extensif que nous lui accordons. Cette distribution est donc bien incontournable pour comprendre la domination d'une classe sur une autre, en l'occurrence des hommes sur les femmes, dans ses dimensions tout à la fois idéelles et matérielles.

Le travail et ses divisions, le partage des richesses produites sont des enjeux centraux pour la production des catégories (les classes sociales, de sexe, de « race »). Cette dernière repose donc sur une base matérielle : il s'agit d'une approche matérialiste. Mais réaffirmer cela ne revient pas à adopter une posture déterministe. Tout au contraire : la division sexuelle du travail a des principes organisateurs stables (séparation, valeur différente, hiérarchie) mais, nous l'avons vu, ses modalités varient

beaucoup dans le temps et dans l'espace selon les formations sociales considérées. Ces variations sont le résultat de l'action des différents rapports sociaux qui s'entrecroisent, se renforcent ou se contrarient les uns les autres.

Les individus et les groupes sociaux sont donc dans des situations certes déterminées, mais déterminées partiellement. C'est cette ambivalence domination/marges de liberté, qui permet aux groupes complexes en présence de renégocier, dans un rapport conflictuel, nature et répartition du travail. Par ailleurs, il faut rappeler que si tout rapport social repose sur un antagonisme, il n'en reste pas moins qu'il est source de cohésion et de solidarité potentielle.

C'est en ce sens que nous accordons au travail, sur le plan sociologique, le statut d'enjeu des rapports sociaux, et sur le plan politique celui d'enjeu de lutte central. Le contexte actuel de difficile articulation des luttes en témoigne ; le problème des distributions dissymétriques du travail entre hommes et femmes, mais aussi entre femmes, explique l'exacerbation des contradictions auxquelles nous assistons à l'époque de la mondialisation, exacerbation qui est bien au cœur du problème des solidarités politiques.

À partir de ces quelques éléments de définition, on voit bien que la réflexion féministe sur le travail, ses contours et ses divisions, est loin de constituer une problématique qui s'essouffle. Si le travail est au cœur de la dynamique des rapports de pouvoir, s'il constitue bien l'enjeu des rapports sociaux comme nous le postulons, il doit alors être placé au centre de toute réflexion tant sur la domination (le travail en est un levier essentiel) que sur l'émancipation. Cette définition du travail permet de poser, sans rien évacuer de sa complexité, le problème des conditions dans lesquelles le travail peut constituer un enjeu de lutte commun...

Bibliographie

- CHABAUD-RYCHTER D., FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D., SONTONNAX F. (1985), *Espace et temps du travail domestique*, Librairie des Méridiens, « Réponses sociologiques », Paris.
- Collectif (1984), *Le Sexe du travail. Structures familiales et systèmes productifs*, Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- COLLINS P. H. (1990), *Black Feminist Thought. Knowledge, Consciousness and the*

- Politics of Empowerment*, Routledge, New York.
- DAVIS A. (1983), *Femmes, race et classe*, Édition des femmes, Paris.
- DAWNS L. L. (2002), *L'Inégalité à la chaîne. La division sexuée du travail dans l'industrie métallurgique en France et en Angleterre*. Albin Michel, Paris.
- DEJOURS C. (1998), « "Travailler" n'est pas "déroger" », *Travailler*, n° 1, p. 5-12.
- DELPHY C. (1998) [1970], « L'ennemi principal », in DELPHY C., *L'Ennemi principal. 1 Économie politique du patriarcat*, Syllepse, Paris, p. 31-55.
- DUNEZAT X. (2009), « Trajectoires militantes et rapports sociaux de sexe », in FILLIEULE O., ROUX P. (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 243-260.
- EDHOLM F., HARRIS O., YOUNG K. (1982), « Conceptualisation des femmes », *Nouvelles questions féministes*, n° 3, p. 37-67.
- FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LE FEUVRE N., SOW F. (dir.) (2010), *Le Sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL D. (1998), « De la réclusion au cloisonnement. Travail domestique et salariat », in DEFALVARD H., GUIENNE V., *Le Partage du travail. Bilan et perspectives*, Desclée de Brouwer, Paris, p. 157-168.
- GALERAND E. (2009), « Contradictions de sexe et de classe. La Marche mondiale des femmes de 2000 », in FILLIEULE O., ROUX P. (dir.), *Le Sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 243-260.
- GUILLAUMIN C. (1978), « Pratiques du pouvoir et idée de Nature. (I) L'appropriation des femmes », *Questions féministes*, n° 2, p. 5-30.
- GUILLAUMIN C. (1978), « Pratiques du pouvoir et idée de Nature. (II) Le discours de la Nature », *Questions féministes*, n° 3, p. 5-20.
- GODELIER M. (1984), *L'Idéal et le Matériel*, Fayard, Paris.
- HIRATA H., ZARIFIAN P. (2000), « Travail (le concept de) », in HIRATA H., LABORIE F., LE DOARÉ H., SENOTIER D. (dir.), *Dictionnaire critique du féminisme*, PUF, Paris.
- HOOBS B. (2000) [1984], « Rethinking the nature of work », *Feminist Theory. From Margin to Center*, South and Press classics, Cambridge, p. 96-107.
- HOSCHSCHILD A. (2004), « Le nouvel or du monde », *Nouvelles questions féministes*, vol. 23, n° 3, p. 59-74.
- KERGOAT D. (2009), « Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux », in DORLIN E. (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF, « Actuel Marx confrontation », Paris, p. 111-125.
- KERGOAT D. (2012), *Se battre, disent-elles*, La Dispute, « Le genre du monde », Paris.
- MARUANI M. (2000), *Travail et emploi des femmes*, La Découverte, « Repères », Paris.

- MILKMAN R. (1987), *Gender and Work. The Dynamics of Job Segregation by Sex during World War II*, University of Illinois Press, Urbana.
- MOLINIER P. (2013), *Le Travail du care*, La Dispute, « Le genre du monde », Paris.
- NAKANO GLENN E. (2009), « De la servitude au travail de service. Les continuités historiques de la division raciale du travail reproductif payé », in DORLIN E. (dir.), *Sexe, race, classe. Pour une épistémologie de la domination*, PUF, « Actuel Marx confrontation », Paris, p. 21-63.
- PARRENAS R. (2000), « Migrant Filipina domestic Wworkers and the international division of reproductive labor », *Gender and Society*, vol. 14, n° 4, p. 560-580.
- SASSEN S. (2010), « Mondialisation et géographie globale du travail », in FALQUET J., HIRATA H., KERGOAT D., LABARI B., LE FEUVRE N., SOW F. (dir.), *Le Sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, Paris, p. 27-41.
- SCRINZI F. (2000), *Les Migrant(e)s dans les emplois domestiques en France et en Italie. Construction sociale de la relation de service au croisement des rapports sociaux de sexe, de race et de classe*, Thèse de doctorat en sociologie, université de Nice Sophia Antipolis.
- SOARÈS A. (2002), « Les émotions dans le travail », *Travailler*, n° 9, p. 9-18.
- TABET P. (1985), « Fertilité naturelle, reproduction forcée », in MATHIEU N.-C. (dir.), *L'Arraînement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Éditions de l'EHESS, Paris, p. 61-85.
- TALAHITE-HAKIKI F. (1981), « Femmes et salariat urbain en Algérie. La salarisation bloquée et le nouveau procès de travail domestique », *Critiques de l'économie politique*, n° 17, p. 8-39.